

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 191

AMENDEMENT

présenté par
M. Chenevard et M. Thiériot

ARTICLE 24

À l'alinéa 48, substituer aux mots :

« volontariat d'appelé du service national »,

les mots :

« service national volontaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le service national étant fondé sur le volontariat, il convient de supprimer le mot "appelé".